



PROJET PEDAGOGIQUE MERCREDIS / VACANCES 2025-2026

PARTIE 1 - PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS	• Contexte et organisation • Locaux et infrastructures • Publics • Modalités d'accueil	<i>page 6</i> <i>page 6</i> <i>page 7</i> <i>page 8</i>
PARTIE 2 - L'EQUIPE D'ENCADREMENT	• Composition de l'équipe • Organisation et fonctionnement • Posture et savoir faire de nos animateurs	<i>page 8</i> <i>page 9</i> <i>page 10</i>
PARTIE 3 - VALEURS, INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	• Cadre éducatif et enjeux • Valeurs et intentions éducatives • Evaluations	<i>page 12</i> <i>page 14</i> <i>page 17</i>
PARTIE 4 - ORGANISATION DES TEMPS D'ACCUEIL	• Déroulement de la journée • Organisation des différents temps • Nuitées estivales	<i>page 17</i> <i>page 18</i> <i>page 20</i>
PARTIE 5 - COMMUNICATION ET PARTENARIAT	• Communication aux familles • Communication à la CCEDA • Partenariats	<i>page 20</i> <i>page 21</i> <i>page 21</i>
PARTIE 6 - SANTE, SECURITE ET BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN	• Comment vivre ensemble ? • Règles de vie • Hygiène et santé • Prévention et protection de l'enfance • Alimentation et équilibre nutritionnel • Sécurité des enfants et du personnel	<i>page 21</i> <i>page 22</i> <i>page 23</i> <i>page 23</i> <i>page 24</i> <i>page 25</i>
PARTIE 7 - ANNEXES	• Evaluation du projet pédagogique 2024-2025 • Tableau d'évaluation des objectifs 2025-2026 • Résultat de l'enquête familles • Exemple programme d'activités • Exemple fiche bilan	<i>page 25</i> <i>page 26</i> <i>page 27</i> <i>page 28</i> <i>page 29</i>

Le projet pédagogique est notre référent de travail.

Il concerne toutes les personnes employées sur l'accueil.

Ce projet est établi selon les objectifs du projet éducatif de la CCEDA avec comme valeurs la liberté, la justice sociale et la démocratie.

L'accueil doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe d'encadrement, au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur et acteur durant l'accueil.

Ce projet ne doit pas être considéré comme fini. Chacun d'entre nous, acteur du centre, doit pouvoir l'enrichir au-delà de sa mise en œuvre.

On se doit d'offrir un accueil de qualité aux enfants, c'est pourquoi l'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif.



Présentation de l'Accueil de Loisirs

Contexte et organisation



Le territoire de la CCEDA regroupe 14 communes dont la commune de Peschadoires. Le territoire a un patrimoine naturel riche comme des parcs, des espaces verts, forêts, chemins de randonnée, bords de rivières mais aussi de nombreuses installations sportives. De nombreux acteurs éducatifs sont également présents comme les associations (présentes dans chaque commune), une structure ADAPEI, une médiathèque (avec un point relais à Peschadoires), le musée Départementale de la céramique...

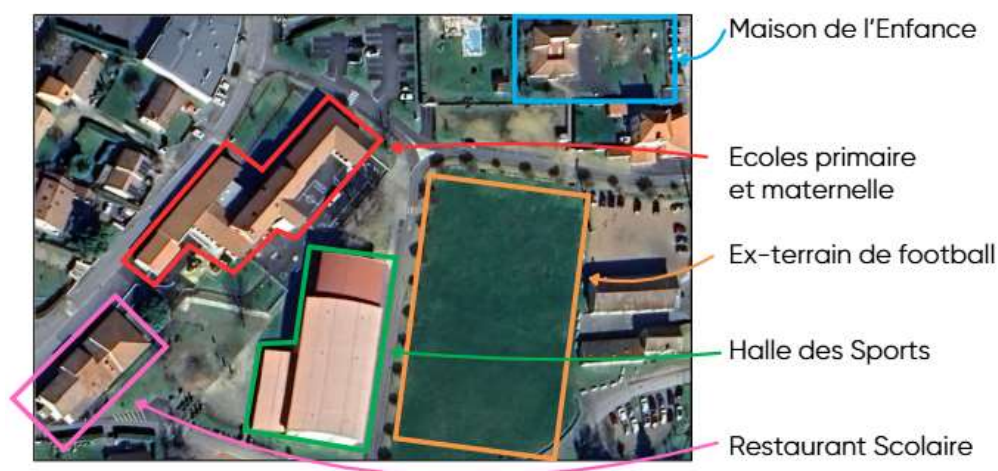
Depuis le 1 septembre 2022, la communauté de communes entre Dore et Allier a fait le choix de déléguer la gestion de l'animation de l'accueil de loisirs à l'association de l'UFCV.

Une convention stipule que l'association de l'UFCV doit mettre en place :

- Un accueil de loisirs 3-11 ans durant les mercredis et les vacances scolaires
- Quatre séjours autour de thématiques différentes pour les 6-11 ans
-

Créée en 1907, l'association UFCV vise depuis toujours l'épanouissement de chacun et la conception de la personne est au cœur de ses réflexions. Elle puise son inspiration sur la primauté de la personne dans la pensée d'Emmanuel Mounier, philosophe humaniste français du XXe siècle, l'UFCV en garde une considération de chaque être humain dans sa singularité biologique et psychologique ainsi que dans ses spécificités, qu'elles soient perceptibles ou non. « Pour l'UFCV, la personne doit être appréhendée avec son histoire, ses envies, ses besoins, ses convictions, ses forces et ses fragilités... mais aussi au regard du contexte et du cadre dans lesquels elle se trouve ».

Locaux et infrastructures



Différents locaux sont mis à notre disposition :

- La Maison de l'Enfance qui regroupe l'accueil de loisirs et le relais assistantes maternelles. Celle-ci est composée de plusieurs salles d'activités, d'un local rangement, d'une cuisine et d'un jardin extérieur.
- La halle des sports qui comporte un terrain de jeux où il est possible de pratiquer tous les sports collectifs, ainsi qu'un dojo, utilisable pour des activités d'expression corporelle ou des jeux de groupes.
- Un ex-terrain de football est également disponible en face de la maison de l'enfance.

L'aménagement des espaces est très important dans le sens où il correspond, pour l'enfant et ses parents, à la toute première perception. C'est pourquoi ils sont aménagés de manière attrayante, sécurisante et réconfortante.

Dans un même espace, différents « coins » sont créés pour répondre aux différents besoins de l'enfant (lecture, construction, graphisme...). Un tel aménagement favorise son autonomie, en lui permettant de conserver une certaine liberté de mouvement.

Public accueilli

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants résidants sur la commune de Peschadoires et aux enfants domiciliés à l'extérieur de la commune.

Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans répartis en 3 groupes d'âges :
3-6 ans, 6-8 ans et 8-11 ans

L'effectif accueilli est de 48 enfants les mercredis (20 moins de 6 ans + 28 plus de 6 ans) et de 56 enfants les vacances scolaires (20 moins de 6 ans et 36 plus de 6 ans).

ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS D'UN HANDICAP

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place, quel que soit son handicap. Dans la continuité de l'école inclusive, les accueils du plan mercredi doivent permettre un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap.

L'accueil se préparera en amont avec la famille pour permettre un accueil de qualité, d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant ainsi que les possibilités envisagées. L'équipe sera sensibilisée voire renforcer si cela est nécessaire grâce aux moyens mis à disposition par le DAHLIR (association visant à faciliter l'intégration des enfants au sein des accueils).

Tout au long de l'accueil, l'importance sera mise sur l'échange avec les parents afin d'anticiper toutes difficultés face aux activités, sorties proposées par l'équipe. Des rendez-vous avec la référente DAHLIR seront mis en place afin que l'accueil soit le plus simple possible.

PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE)

Un protocole peut être mis en place par la Famille, l'Education Nationale et la CCEDA, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Les médicaments pour les PAI sont rangés en haut du placard dans le bureau de la directrice. Une liste des enfants en PAI a été affichée dans la cuisine à l'accueil de loisirs ainsi qu'à l'intérieur du restaurant scolaire. Seuls les enfants, dont l'allergie alimentaire est déclarée, sont autorisés à amener un panier repas, préparé au préalable par leur famille (tarif repas adapté pour la famille).

Modalité d'accueil

L'Accueil de Loisirs est ouvert de 7h15 à 18h30, l'accueil des enfants se fait à la Maison de l'Enfance, 2 rue des enfants.

- *Accueil matin entre 7h15 et 9h00*

Accueil des enfants inscrits à la journée et à la matinée

- *Accueil après-midi avec repas entre 11h30 et 12h30*

Accueil des enfants inscrits l'après-midi avec repas + départ de ceux inscrits matin sans repas

- *Accueil après-midi entre 13h30 et 14h00*

Accueil des enfants inscrits l'après-midi + départ de ceux inscrits matin avec repas

- *Départ de 16h30 à 18h30*

Départ échelonné des enfants

L'accueil est ouvert sur toutes les périodes des mercredis et vacances scolaires de l'année sauf durant les vacances de Noël et les trois premières semaines d'août.

INSCRIPTION

Un dossier d'inscription et une fiche sanitaire doivent être obligatoirement remplis par la famille en début de chaque année scolaire directement sur le portail famille et à l'aide d'identifiants personnels.

Après, il est possible en cas d'urgence de s'inscrire par téléphone, auprès de la directrice dans la limite des places disponibles.

TARIFS ET MODALITE DE PAIEMENT

La participation financière des familles est appliquée en fonction du quotient familial et du lieu d'habitation. Les différents tableaux sont dans le règlement intérieur à disposition des familles. Les factures sont à réglées directement au trésor public de Lezoux. L'accueil de loisirs et l'UFCV ne prennent pas les règlements.

L'équipe d'encadrement

L'équipe du centre est composée d'une équipe d'animation et d'une équipe technique



Composition de l'équipe

L'équipe d'animation est avant tout un groupe de travail et de réflexion. Elle doit tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins des enfants. Elle est composée de :

- Une directrice diplômée BPJEPS LTP
- Une animatrice BPJEPS LTP

- Trois animatrices diplômées BAFA (mercredi)
- Deux animatrices diplômées BAFA + deux animateurs CEE + un animateur DAHLIR (vacances)

Le personnel technique fait partie « intégrante » à l'équipe de l'accueil. Installer de bonnes relations paraît indispensable. Il est nécessaire de prendre en compte le travail de chacun. Le personnel est composé de :

- Un cuisinier qui se charge de l'ensemble de la restauration
- Deux agents techniques pour l'hygiène des locaux

Organisation et fonctionnement

La directrice :

Elle accompagne et forme le personnel selon les attentes et besoins des uns et des autres. Elle anime, motive et accompagne les équipes pour qu'elles donnent le meilleur d'elles-mêmes et de faire en sorte qu'elles soient heureuses de le faire. Elle crée un climat de confiance, de concertation et d'échanges. Elle se donne la possibilité de participer aux activités et d'être en contact quasi permanent avec chacun des membres de l'équipe, afin de les guider si nécessaire, de les encourager, et de pouvoir amener des critiques constructives le cas échéant.

Elle est responsable de l'accueil de loisirs, elle assure l'organisation, la gestion et le fonctionnement quotidien de celui-ci. Elle a un rôle prépondérant dans la réussite de l'accueil, avec les moyens financiers et humains qui lui sont attribués. Elle est garante des orientations éducatives et pédagogiques et participe à la bonne réalisation des missions suivantes :

- L'encadrement et l'animation de l'équipe.
- La fonction de tutrice et formatrice
- La gestion administrative, financière et matérielle de la structure.
- Les relations (communication-information) avec les familles.
- Les relations avec les différents partenaires.
- Coordonner la transmission des informations à l'intérieur et à l'extérieur.
- La fonction d'assistante sanitaire.
- Veille à la sécurité physique et affective des enfants.
- Optimise les ressources disponibles.

L'équipe d'animation :

Elle a des droits mais aussi des devoirs à l'égard des enfants et de l'équipe à laquelle elle appartient. Les animateurs prennent part au fonctionnement harmonieux des mercredis et vacances, ils doivent être disponible et à l'écoute des enfants. Ils ont donc la responsabilité du bon fonctionnement en proposant des activités variées, une ambiance agréable, un langage correct. Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique.

L'animateur :

Auprès des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique, affective des enfants, ainsi que de leur hygiène.
- Il sera à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.
- Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.

- Il devra favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers des activités variées.
- Il devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect et d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, **il doit toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions.**
- Il prépare correctement ses activités à l'avance.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- Il fait part à la directrice des problèmes survenus au cours de la journée.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités et sorties.
- La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenues.

Avec ses collègues :

- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il participe de manière active aux réunions de préparation et de bilan.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnels de service...).

Auprès des parents :

- Il sait expliquer et raconter le déroulement de la journée aux familles.
- Il se doit de rassurer les parents si cela est nécessaire.
- En cas de problèmes, il donne le **relais à la directrice qui se chargera d'informer les familles.**

Temps de préparation des animateurs

Afin de favoriser la dynamique et le bon fonctionnement des périodes, des réunions préparatoires chaque semaine sont organisées sur la base de 10% du temps de face à face avec au minimum une durée de 3h le jeudi matin avec l'équipe permanente. Ces réunions seront l'occasion de communiquer sur les enfants, d'échanger sur le projet pédagogique, de présenter l'accueil et ses règles, de préparer les activités, le planning et les menus si nécessaire. Un planning de réunions est distribué en début de chaque période afin que l'équipe d'animation puisse préparer au mieux ce temps. Ces réunions sont aussi l'occasion d'évaluer la mise en place des objectifs.

Posture et savoir-faire de nos animateurs

POSTURE

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il peut découvrir par lui-même des activités, sans que l'adulte n'anticipe ses apprentissages, ni n'agisse à sa place. L'animateur est là pour accompagner l'enfant sans le forcer au risque de le bloquer. Les activités proposées par le centre devront, d'une manière générale, être des activités de découverte, mêlant apprentissage technique et/ou compétitif. Les activités devront avoir un attrait ludique afin de permettre à chacun de prendre plaisir à jouer.

Par la possibilité offerte à l'enfant de se créer ses propres repères et de participer à la vie en collectivité, l'équipe d'animation favorise la prise d'initiative et la liberté de choix de chacun, de manière à développer

l'autonomie de chaque enfant.

Les activités concerneront aussi bien les domaines culturels et artistiques (chants, contes, dessins...), scientifiques et techniques (écologie, petits bricolages...), que les activités physiques et sportives (jeux collectifs, d'opposition, de plein air...). La coopération, l'entraide, la solidarité, l'esprit d'équipe, doivent être développés dans les diverses pratiques, en tenant compte de la singularité de chacun.

Les activités doivent conduire les enfants à développer l'ensemble de leur personnalité et de leurs potentialités, en laissant une place importante à la créativité et à l'imaginaire de chaque enfant.

L'animateur ne doit pas « corriger » ou refaire une activité qui a ses yeux n'aura pas été réussie. Il doit, par le biais des activités, permettre à l'enfant sa « libre expression » et favoriser une ouverture sur d'autres horizons. Par ailleurs, le plaisir de la pratique dans toutes les activités doit être présent.

SAVOIR-FAIRE

Les animateurs adoptent une attitude positive face aux enfants car ils savent :

- 🕒 Respecter et accorder une confiance à l'enfant,
- 🕒 Savoir prendre position et ne pas toujours se référer à quelqu'un.
- 🕒 Savoir s'adapter et porter de l'intérêt sur ce qu'ils font ou disent.
- 🕒 Être juste (prendre une décision par rapport à des choses définies, égales pour tous les enfants et partagée par le reste de l'équipe).
- 🕒 Être cohérent envers les enfants et les autres animateurs.
- 🕒 Expliquer et réexpliquer si nécessaire les choses non comprises.

Sanctionner de manière structurée et réfléchie

Toujours adaptée à la faute la sanction doit permettre que le conflit ne se reproduise pas, c'est pourquoi il est important de différencier : les sanctions individuelles, les sanctions collectives et les sanctions pour un petit groupe dont l'attitude est perturbante pour le reste du groupe.

La sanction n'est ni diabolisée ni encensée, mais considérée comme un moyen éducatif parfois nécessaire. Sa mise en application requiert beaucoup de précautions, de clarté et de justice. Sanctionner c'est faire preuve d'autorité en confrontant l'enfant à la réalité qui l'entoure. Mais Punir c'est malheureusement faire preuve de pouvoir et de puissance en plaçant l'enfant dans une situation de soumission. Dès lors toute l'équipe s'interdit toute punition basée sur la peur ou qui entraîne l'angoisse et une perte de repères chez l'enfant. Elle exclue les paroles qui blessent, qui humilient et les punitions publiques.

La réparation est présentée non pas comme une humiliation mais comme une conséquence logique d'un acte répréhensible et clairement annoncé comme tel.

Réparer un méfait permet à l'enfant de prendre conscience de sa responsabilité.

Méthodologie pour sanctionner (par ordre de priorité)

- 🕒 Avertir l'enfant.
- 🕒 Mettre à l'écart le perturbateur pendant un instant et lui expliquer la situation calmement.
- 🕒 Faire réparer s'il a détérioré un objet, s'excuser ou ranger...
- 🕒 Faire participer le perturbateur aux tâches des animateurs (faire ne veut pas dire faire à la place de !), pour lui faire prendre conscience de son erreur.
- 🕒 Mettre au repos, expliquer que s'il perturbe le groupe ou l'activité, c'est simplement parce qu'il est fatigué. Il faut donc qu'il se repose et qu'il pourra réintégrer le groupe dès qu'il se sent mieux.
- 🕒 Discussion avec les parents.

Les animateurs sont ponctuellement face à des situations où certains enfants testent leur résistance à la provocation. Ils ont besoins de se confronter aux adultes pour que ces derniers fixent leurs limites. Cela les rassure.

Valeurs, Intentions éducatives et objectifs pédagogiques



Cadre éducatif et enjeux

PROJET EDUCATIF DE LA CCEDA

Les orientations éducatives de la CCEDA se définissent autour de cinq grands axes :

- ✚ Permettre aux enfants et jeunes du territoire d'évoluer dans des structures sécurisées qui favorisent leurs développements et respectant leurs rythmes et bien être.
- ✚ Renforcer les partenariats avec les différents acteurs éducatifs du territoire pour apporter une complémentarité et une cohérence éducative dans le parcours de vie de l'enfant ou jeune du territoire.
- ✚ Proposer une éducation inclusive pour tous les enfants et jeune du territoire.
- ✚ Renforcer la communication auprès des parents en utilisant des outils de communication adaptés.
- ✚ Développer la capacité des enfants et des jeunes à faire des choix en toute conscience.

L'UFCV ET SON APPROCHE PEDAGOGIQUE

Les modes d'intervention de l'UFCV sont construits à partir de méthodes d'apprentissage et d'accompagnement variées au service de l'épanouissement de la personne tout au long de sa vie. La personne est donc la raison d'être principale des actions menées par l'association. Dans ce cadre, l'UFCV propose une approche pédagogique que l'on peut résumer en une phrase : « Accompagne-moi pour faire seul et avec les autres ». Ce processus d'accompagnement prend en compte le fait d'« être avec » (ordre de la relation) et d'« aller vers » (de l'ordre de la démarche). La stratégie éducative vise ainsi la réussite des personnes et se fonde sur l'accompagnement personnalisé et individualisé. En voici quelques aspects.

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

Afin de proposer des activités adaptées aux besoins et capacités de notre public « périscolaire », un rappel sur les caractéristiques, besoins et comportements semble nécessaire :

Les 3 / 5 ans :

✚ BESOINS :

Besoin de sécurité (doudou, référent, lieux connus...), d'affection, de stabilité. Une vie bien réglée les rassure. Ils aiment communiquer et éprouvent le besoin de faire seul (même si le résultat n'est pas au

rendez-vous !). Ils ne se fixent pas longtemps sur une activité car ils aiment en changer très rapidement (30 minutes maximum).

CARACTERISTIQUES :

Ils marchent bien et leur croissance est intense et rapide. La coordination s'affine également en très peu de temps. Ils ont une bonne connaissance de leur corps et ne font pas de différence entre les garçons et les filles. Leur langage est de plus en plus précis.

COMPORTEMENTS :

A 3 ans ils sont dans l'opposition, egocentrique et très observateurs. L'imagination prend son essor : fabulations, goût pour la fiction. C'est l'âge du « pourquoi ». Ils imitent l'adulte (gestes et paroles) et ont une confiance aveugle en eux.

Les 6 / 8 ans :

BESOINS :

Ils ont besoin de sommeil et de repos, d'efforts physiques et de rythmes différents. Ils aiment rêver, créer découvrir et explorer. Ils sont curieux de tout ! Ils ont besoin de se confronter, de s'affronter et apprécient la compétition. Ils veulent être pris au sérieux. Ils testent les limites, les règles et tentent régulièrement de braver les interdits. Les mensonges apparaissent ! Ils expriment de plus en plus leur besoin d'indépendance.

CARACTERISTIQUES :

Leur croissance est forte comme leur attention. Ils sont capables de se fixer sur une activité ou quelque chose qui les intéresse. Leur intelligence est toujours en éveil. Ils sont droits et habiles. Audacieux mais fatigables ils affirment leurs personnalités et leurs caractères.

COMPORTEMENTS :

Ils sont très curieux du monde réel. Ils échangent de plus en plus avec les autres et se passionnent rapidement (idoles, personnages, jeux, sciences...). Les groupes se forment. Ils s'éloignent des adultes et distinguent plus facilement le vrai de l'imaginaire. Ils s'identifient aux héros qu'ils imitent et auxquels ils s'identifient.

Les 9 / 11 ans :

BESOINS :

Ils ont besoin de sommeil, de repos mais aussi d'effort. La vie collective est très appréciée. Les copains, les règles de vie, la justice et les petits secrets sont très prisés. Ils aiment expérimenter et souhaitent de plus en plus leur indépendance mais dans un milieu sécurisant. Leur rapport à la réalité se fait de plus en plus pressant et souhaitent avoir des explications sur le monde qui les entoure.

CARACTERISTIQUES :

La croissance est ralentie. La prise de conscience du corps se fait. Les bases du raisonnement se mettent en place. Les centres d'intérêts entre les filles et les garçons sont différents. Ils prennent leur distance avec les adultes (ils peuvent même être agressifs). Leur esprit critique s'affine.

COMPORTEMENTS :

Les activités physiques sont leur terrain de prédilection, même si leur endurance n'est pas au rendez-vous, ils récupèrent vite. Des bandes, des leaders se forment malgré un esprit individualiste. La compétition reste également très prégnante.

LES ENJEUX DE L'ALSH

La vie quotidienne des enfants s'organise dans des temps et des espaces aux frontières plus ou moins délimitées ou perméables entre le foyer familial, l'école et le temps libre. Dans ce contexte, l'accueil des enfants en dehors des temps scolaires est naturellement amené à prendre en compte des enjeux éducatifs, mais également des enjeux sociaux et culturels. De fait, ces moments quotidiens font l'objet d'une attention renforcée de la part des parents qui expriment un besoin d'accueil garantissant en premier lieu la sécurité physique, morale et affective de leurs enfants.

Mais ces temps libres sont également porteurs d'enjeux essentiels en matière d'égal accès des enfants à des propositions de loisirs éducatifs de qualité favorisant la détente, le choix, le développement harmonieux et l'épanouissement de la personnalité ainsi que l'apprentissage de la vie en société.

Valeurs et intentions éducatives

VALEURS PORTEES PAR L'ACCUEIL DE LOISIRS

SOLIDARITE

EPANOUISSEMENT

RESPECT

TOLERANCE

PARTAGE

DIAGNOSTIC DES BESOINS

Suite aux réunions d'équipe de la CCEDA, plusieurs constats sont apparus :

- Manque de cohérence entre les différents projets pédagogiques UFCV
- Manque d'objectifs communs en lien avec la CCEDA

Suite à l'évaluation du projet pédagogique 2024-2025 avec l'équipe, d'autres constats sont apparus :

- Durant les mercredis, l'absence totale de CM2 n'a pas permis de mettre en place les ateliers de « plus grande autonomie » (aide pour la sieste des plus jeunes, mise en place des grands jeux...)
- La variété des thèmes et des sorties est plébiscitée par les enfants et les familles
- La thématique visant à développer son esprit critique reste difficile à mettre en place mais ce doit d'exister

Au vu de ces constats, il semble important de continuer à développer l'aspect créatif/sportif/culturel afin de garder une variété la plus large possible. Après une réflexion d'équipe des directeurs, nous avons trouvé, tous ensemble, pertinent d'initier les enfants à la citoyenneté pour les préparer au mieux à leur futur rôle de citoyen. Cela passe également par considérer chaque enfant comme un individu à part entière et lui donner toutes les clés pour la suite.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



Respecter la singularité de l'enfant dans le monde qui l'entoure

Privilégier les techniques individuelles au profit du groupe

Faire découvrir à l'enfant son environnement

*** Echange entre les plus jeunes et plus grands**
*** Répertorier les passions de chaque enfant**
*** Créativité et interprétation des enfants dans chaque activité manuelle**

*** Variétés des programmations extérieures**
*** Mise en place de grands jeux thématiques**

*** Combien d'échanges ont vu le jour ?**
*** Création d'un tableau avec toutes les passions**
*** Les productions manuelles sont différentes pour un même groupe**

*** Combien de sorties différentes ont été organisées ?**
*** Les grands jeux organisés ont répondu aux thématiques en place ?**



Favoriser
l'épanouissement
et le
développement de
chaque enfant

Elargir le cadre
de référence de
l'enfance dans le
domaine de la
lecture

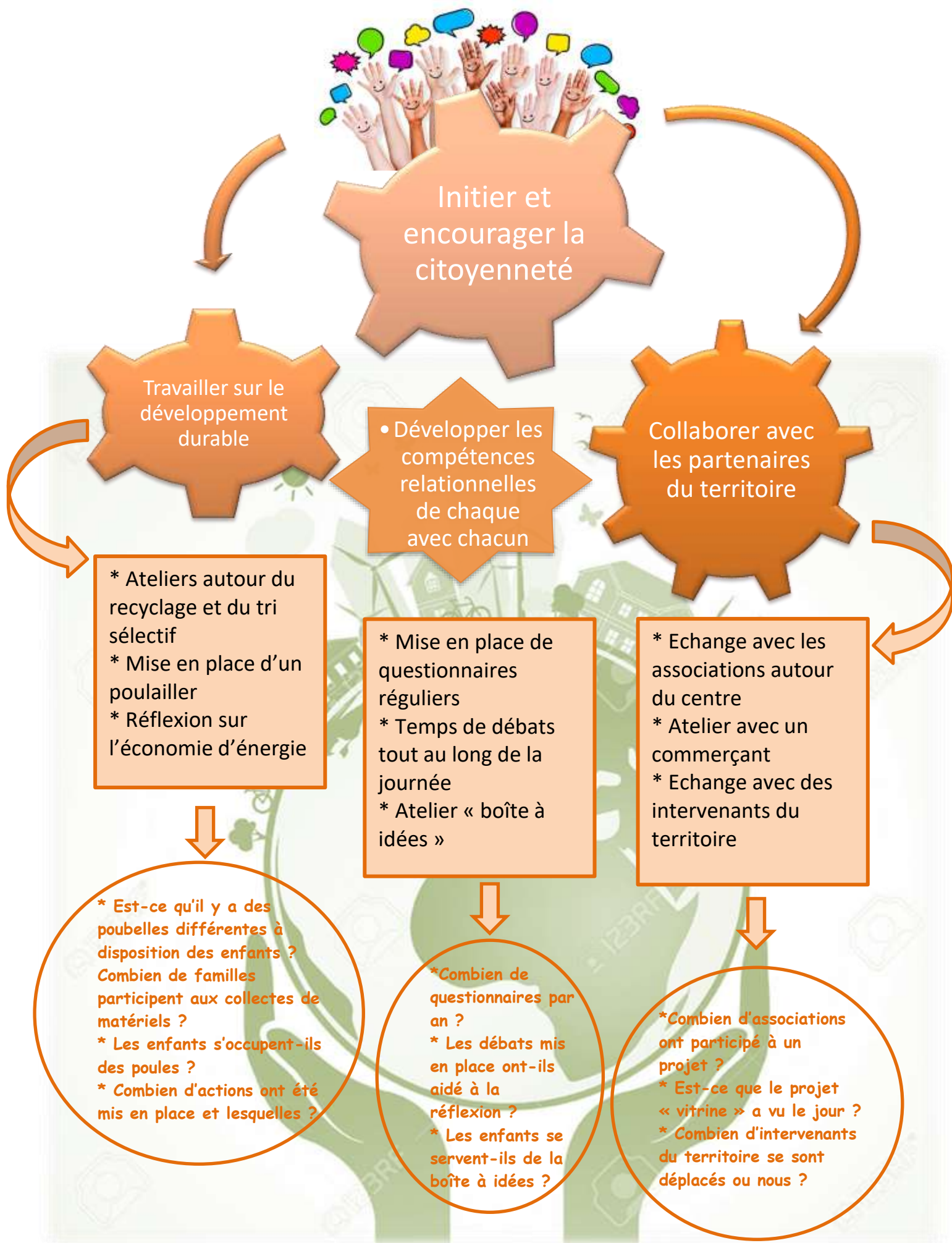
Privilégier le
bien-être de
chaque enfant

- * Aménagement des espaces pour favoriser la lecture
- * Sorties régulières pour découvrir l'imaginaire par les mots
- * Mise en place d'ateliers spécifiques autour de la lecture

- * Participation de tous les enfants au « Tour des émotions »
- * Mise en place d'ateliers de relaxation
- * Prise en compte de la parole individuelle

- * Est-ce qu'il y a des espaces distincts et visuels permettant aux enfants de les identifier ?
- * A-t-il des sorties à la médiathèque, organisation de balade contée ? Combien ?
- * Combien d'ateliers spécifiques ont été mis en place ?

- * Combien de « Tour des émotions » ont été mis en place ?
- * Combien d'ateliers de relaxation ou yoga ont été mis en place ? Est-ce que tous les enfants ont participé ?
- * Est-ce que chaque enfant a pu s'exprimer en groupe ou individuellement ?



Evaluation

EVALUATION PAR LES ENFANTS

Nous avons mis en place deux méthodes d'évaluation :

Chaque matin, les enfants ont "leur t-shirt photo" à disposition qu'ils doivent mettre à un porte-manteau de l'heure choix et le soir en partant, ils doivent mettre leur t-shirt "à laver" dans l'une des machines correspondantes à leur choix "journée très chouette / journée sympa / journée pas ouf".

En complément, l'équipe et les enfants ont à disposition 2 fiches bilans, une pour l'activité du matin par groupe et une pour le grand jeu tous ensemble l'après-midi.

EVALUATION PAR LES ADULTES

Pour l'équipe : Cette évaluation passe par la discussion, l'échange durant les réunions. Mais également grâce aux questionnaires des enfants qui seront lus individuellement et chacun sera pris en compte. A la fin de chaque période, les objectifs fixés seront évalués.

Pour les stagiaires BAFA : Pour les animateurs stagiaires, des évaluations s'effectueront régulièrement (en début, milieu et fin de vacances), ceci afin de les aider dans leur formation et d'évaluer leur intervention. Ces évaluations se feront grâce à des entretiens entre le stagiaire et la directrice, mais également à l'aide de questionnaires pour aider le stagiaire à se poser différentes questions sur son stage pratique, à se remettre en question, à identifier les points acquis et ceux à développer.

Pour les familles : Une fois par an, les familles seront sollicitées pour répondre à un questionnaire en ligne ainsi qu'un questionnaire en version « micro trottoir ».

Organisation du temps d'accueil



Déroulement de la journée

7h15-9h00	Accueil des enfants et temps informel
9h30-11h30	Activités du matin
12h00-13h00	Temps du repas
13h15-14h30	Temps calme
14h30-15h45	Grand Jeu
16h00-16h30	Temps du goûter
16h30-18h30	Départ des enfants et temps informel

Organisation des différents temps

L'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement. C'est pourquoi les animateurs doivent respecter au mieux les rythmes de vie de chaque enfant et des groupes d'enfants à travers les temps de vie quotidienne et les temps d'activités.

L'animateur est un repère, il doit montrer l'exemple aussi bien au niveau de son comportement qu'au niveau de son vocabulaire.

- Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe.

ACCUEIL DU MATIN

C'est un moment important car c'est souvent lui qui va conditionner la suite de la journée et donner une première impression aux parents, de l'équipe pédagogique. Pour cela, l'animateur doit être très présent, avoir un accueil chaleureux, tonique, être souriant, disponible auprès des enfants et des parents.

L'accueil est échelonné pour respecter au maximum le rythme de chaque enfant, c'est pourquoi, dès son arrivée, l'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, coloriage, jeux de société, écouter de la musique au calme...).

Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui.

ACTIVITES

- ✎ Activités à thèmes : préparer à l'avance par l'animateur lors des réunions préparatoires, il devra être capable de mener son activité auprès des enfants et de la gérer du début jusqu'au rangement du matériel.
- ✎ Activités libres et informelles : les enfants sont libres de choisir selon leur envie. L'animateur est présent sans imposer une activité particulière. Ces activités favorisent autant l'autonomie que la responsabilisation de l'enfant. Ces moments sont importants pour que l'enfant puisse se « retrouver », se reposer.
- ✎ Activités extérieures : des grands jeux devront être mis en place par l'équipe d'animation et devront mêler action et réflexion. Ils permettent la socialisation des enfants, ils développent la solidarité, aident les enfants à se situer au sein du groupe. L'animateur doit veiller à aucune exclusion d'un enfant, il doit toujours valoriser et féliciter la participation de chaque enfant.
- ✎ Activités extra-centre: elles sont organisées une à deux fois par semaine, en général à la journée avec pique-nique. Elles sont l'occasion pour l'enfant de découvrir un autre environnement que celui habituel. Ces sorties peuvent être culturelles, sportives ou tout simplement « attractives », elles sont généralement en rapport avec le thème proposé.
Durant ces sorties, l'animateur devra respecter des règles strictes de sécurité, il devra se tenir au courant des normes en matière de baignade, promenade, activités sportives spécifiques auprès de la directrice.
- ✎ Après chaque activité, l'animateur aidé des enfants rangera le matériel pour que chacun apprenne à respecter le matériel, les locaux, autrui : la vie en collectivité nécessite ce respect. Il devra veiller que le matériel utilisé est approprié à la tranche d'âge.

TEMPS DU REPAS/GOUTER

Le repas du midi : Le temps du repas représente un moment particulier dans la vie en collectivité. C'est un moment d'échange et d'apprentissage. Pour cela, un animateur par table sera

présent et mettra tout en œuvre pour que le calme s'installe et ainsi favoriser l'échange et le contact. Après, il est important que les enfants participent au bon déroulement de ce temps, par le rangement de la table, avec l'aide de l'animateur.

Au cours du repas, l'animateur doit apprendre aux enfants à partager les différents plats équitablement, éviter le gaspillage, inviter chacun à goûter les différents plats, utiliser le couteau et la fourchette pour les plus petits. Ceci les aide dans l'acquisition de leur autonomie.

Le goûter : Temps de pause de l'après-midi, il réunit les enfants et les animateurs dans un climat convivial, il permet de faire le lien entre le temps d'activités et la fin de journée. C'est aussi un moment où enfants et animateurs peuvent échanger sur la demi-journée. En fonction du nombre d'enfants présents, les 3-6 et les 6-11 ans pourront être divisés si cela est nécessaire. En priorité, cet échange se fera tous ensemble.

TEMPS CALME

Il est nécessaire pour respecter le rythme de chacun. L'animateur doit veiller à ce que les enfants puissent se reposer, en mettant en place des moments calmes durant la journée. Ces moments doivent être adaptés à l'enfant.

Il est différent selon l'âge, diverses possibilités sont offertes.

Pour les petits : Nécessité d'un temps de repos à durée variable en fonction des besoins de chacun. Une salle de sieste est mise à leur disposition, elle est aménagée avec des petits lits, oreillers, couvertures et peluches afin de permettre à l'enfant de se sentir bien et de répondre à son besoin de confort et de calme. L'animateur doit tout mettre en place pour que ce moment se passe dans le respect de chacun. Il doit accompagner l'enfant dans ce moment de détente par des lectures d'histoires, de contes, l'écoute d'une musique douce... Il ne doit pas présenter ce temps comme une punition ou du chantage.

Pour les plus grands : Il est important que les grands puissent se reposer. C'est un temps dit « informel », « libre », où l'enfant peut choisir de ne rien faire. L'animateur est là pour proposer sans jamais obliger. Différentes petites activités sont proposées à l'enfant : coin lecture, coin détente avec des jeux de sociétés, petites activités manuelles comme les perles. Ce temps doit permettre à l'enfant de se reposer avant le début des activités « plus intense » de l'après-midi. Ce temps peut être aussi une occasion d'échanges, de communication et de partage entre enfants ou avec l'animateur.

ACCUEIL DU SOIR

C'est un moment important car c'est lui qui va donner une première impression aux parents, de l'équipe pédagogique. Pour cela, l'animateur doit être très présent, avoir un accueil chaleureux, tonique, être souriant, disponible auprès des enfants et des parents.

L'accueil est échelonné, c'est le dernier moment de la journée où l'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, coloriage, jeux de société, écouter de la musique au calme...) suite à sa journée bien remplie (école + accueil). Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui.

EVENEMENTS

L'accueil de loisirs organisera différents événements à destination des familles afin qu'elles puissent participer à la vie du centre. Ces événements pourront prendre différentes formes :

- 👉 Spectacle à thème

- ↳ Après-midi kermesse
- ↳ Exposition

Nuitées estivales

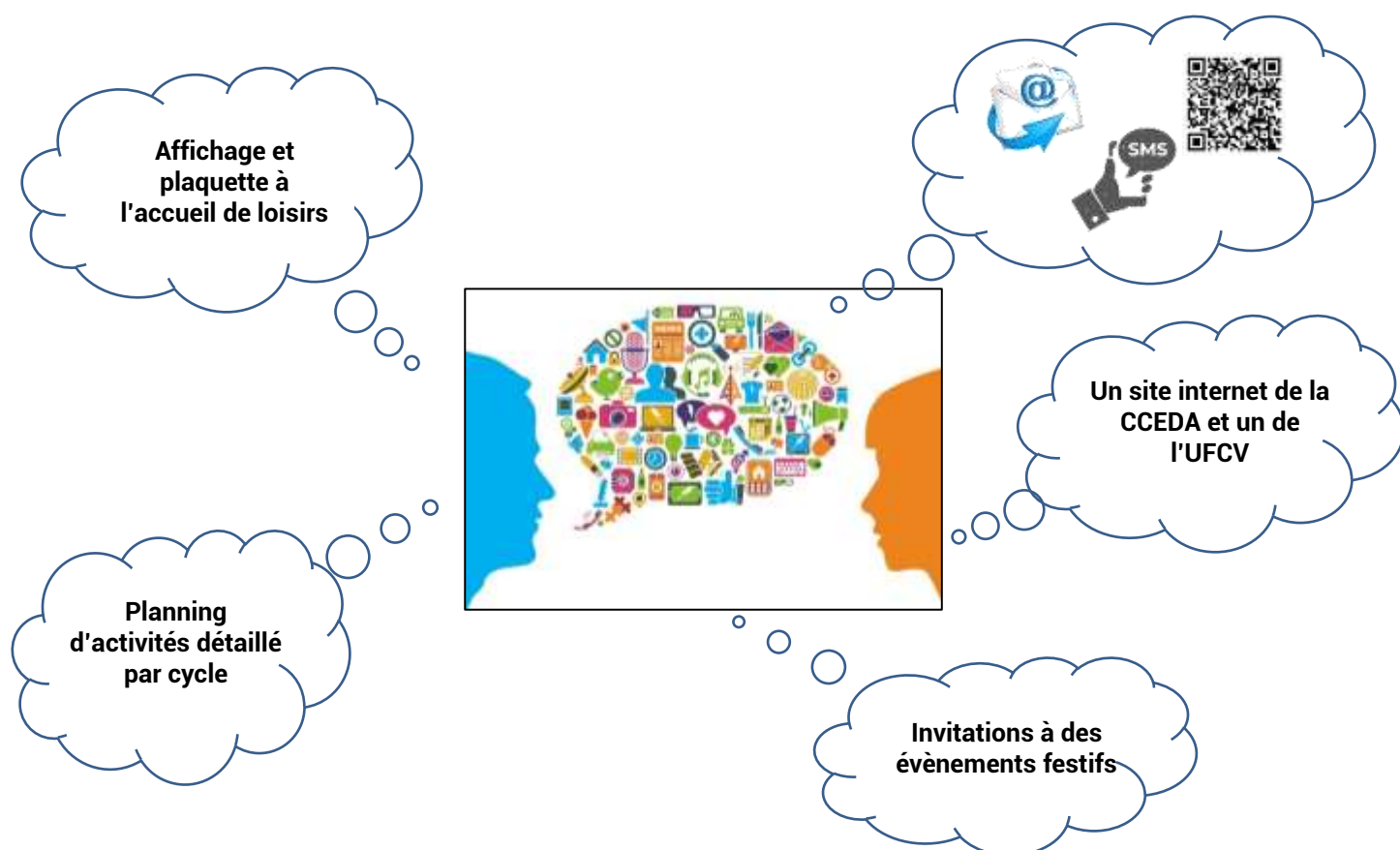
Durant le mois de juillet, l'accueil de loisirs organisera 2 nuitées au sein de l'accueil pour les enfants âgés de 4 à 11 ans. Elles se dérouleront à l'accueil de loisirs à partir de 18h30 jusqu'au lendemain 7h15. Ces nuitées ont pour objectifs de permettre aux enfants de vivre une première expérience en dehors de leur cercle familial tout en rassurant les familles car organisées à proximité du domicile.

Toutes les nuitées seront organisées de la manière suivante :

- ↳ Préparation du campement
- ↳ Préparation du repas et repas
- ↳ Toilettes
- ↳ Veillée
- ↳ Petit-déjeuner

Communication et Partenariat

Communication aux familles



Le programme détaillé des activités est consultable sur les panneaux d'affichages ainsi que sur les sites internet de la CCEDA ou de l'UFCV par l'ensemble des familles.

Communication à la CCEDA

Les directeurs des différents centres CCEDA ainsi que le responsable enfance jeunesse se réuniront une fois tous les deux afin de travailler sur des projets communs mais également pour discuter sur les évènements.

La communication passera également par l'envoi des programmes au responsable cinq semaines avant chaque période.

Partenariats

L'accueil de loisirs mènera plusieurs partenariats au cours de l'année avec différentes structures :

- ↳ Les associations
- ↳ Les intervenants extérieurs
- ↳ Les partenaires jeunesse

Santé, sécurité et Bien-être au quotidien

Dans le cadre de leur exercice, nos animateurs sont quotidiennement confrontés à différentes situations qu'ils gèrent au mieux et au plus juste. Le bon sens reste la meilleure des prérogatives !

Comment vivre ensemble ?

La vie collective

Les enfants sont confrontés dès le plus jeune âge à la vie collective dans le cadre de leur scolarisation. Dès l'école maternelle, les enfants apprennent à « vivre ensemble » sur tous les temps de la vie quotidienne (activités, toilette, jeux extérieurs...)

Vivre ensemble est la construction d'un chemin progressif vers la citoyenneté. Dans nos activités et au quotidien l'éducation civique, les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie sont prégnantes.

Le vivre ensemble, vivre en collectivité

Ce thème est un des piliers fondamentaux de l'apprentissage citoyen. Notre société se trouve confrontée à une montée des incivilités et des violences. L'écoute de l'autre et le débat sont des socles des valeurs communes.

La politesse

Il s'agit d'un ensemble de règles qui régissent le comportement, le langage et leurs usages en société. Ce savoir-vivre s'acquiert. Il est signe d'une culture, mais aussi d'une forme de « polissage » des comportements humains.

L'apprentissage de la politesse s'accompagne de son usage au quotidien. En effet, un vocabulaire spécifique (les formules de politesse : *Bonjour, Au revoir, Merci, S'il-te-plait*) s'intègre dans les pratiques courantes et les rituels mis en place petit à petit. Les activités de la vie quotidienne s'accompagnent toujours par des échanges oraux et l'ouverture au dialogue est toujours privilégiée. Les animateurs veillent scrupuleusement à montrer le bon exemple.

La civilité

Souvent confondu avec le terme de politesse. La civilité désigne l'adoption et la mise en pratique par chacun de codes de « bonne manière », le respect des règles de vie en commun. Celles-ci ne sont pas forcément écrites, et l'affiche « des règles de vie ou chartes » renvoient souvent à ce code de bon comportement dans une vie commune. Ils visent le respect mutuel de chacun.

La civilité est une des conditions du respect de la loi. Elle est le fruit individuel de la sagesse qui s'acquiert par l'expérience et se transmet par l'éducation et par la maîtrise de la langue (la politesse). Donc la loi ne peut pas contraindre à la civilité puisqu'elle ne peut être loi sans la civilité.

L'autorité

Comment avoir de l'autorité ? C'est une question que les animateurs se posent. Il n'y a pas de solution-miracle ! Un animateur qui passe son temps à crier obtiendra sûrement le silence, mais une fois absent, il y a une grande chance que le bruit recommence.

Un « capitaine Crochet » saura se faire obéir, mais pas nécessairement respecté et apprécié des enfants ! Ne pas répondre précisément aux questions des enfants, organiser une activité sans l'avoir bien préparée, punir, autant de situations pour perdre son autorité. Pour gérer cette situation toute l'équipe pédagogique œuvre dans un sens commun pour :

- 👤 Donner des repères aux enfants dès les 1ers jours en proposant, négociant et suggérant... (il y a un temps pour manger, un pour jouer...).
- 👤 Être ferme dès les premiers jours.
- 👤 Se préparer aux questions des enfants, surtout les premiers jours (questions sur le périscolaire, la restauration, les activités, les animateurs...).
- 👤 Ne pas faire ou dire ce que l'on ne souhaiterait pas entendre (ex : vocabulaire châtié) !
- 👤 Avoir une attitude adaptée, (ex : rire en punissant où se positionner au-dessus de lui ; il aura l'impression que vous lui donnez un ordre).

Règles de vie

POUR LES ENFANTS

En début d'année, les règles de vie seront établies avec les enfants, il est important qu'ils soient acteurs de celles-ci afin de garantir un cadre qui conviennent à tous.

Elles seront affichées aux yeux de tous ainsi que par les familles.

POUR LES ADULTES ENCADRANTS

Rappelons que travailler dans un accueil de loisirs est un travail et non un loisir. Les adultes présents sur le séjour s'engagent à respecter durant tout leur temps de travail, les règles de vies suivantes, afin que le travail se passe dans un cadre convivial et cordial :

- Aucune sanction corporelle n'est tolérée.
- Respecter le projet pédagogique.
- Votre vie privée vous appartient et ne regarde pas les participants de l'accueil de loisirs (adultes et enfants).

- **Respecter l'interdiction de fumer :**
 - Dans les locaux
 - En présence des enfants (des temps de pause seront tolérés à l'extérieur du centre à conditions que les animateurs n'en abusent pas).
- **Respecter l'usage des portables :**
 - Interdiction de recevoir des appels ou même d'appeler pendant les activités.
 - L'usage est toléré pendant les temps de pause des animateurs.
 - Le portable est interdit à table avec la présence des enfants.
- **Chaque personne de l'équipe aura le droit à des pauses dans la journée : elles seront prises obligatoirement en dehors des temps d'activités et quand l'encadrement le permettra.** Il est impératif de communiquer à l'équipe son absence même courte.

Hygiène et santé

L'animateur devra être vigilant sur l'hygiène de chaque enfant. Il devra montrer aux enfants l'importance d'une bonne hygiène par des gestes simples.

Le lavage des mains s'effectuera avant chaque repas, ainsi qu'après le passage aux toilettes.

En cas d'« oubli » de l'enfant, l'animateur est tenu de laver et de changer l'enfant avec le nécessaire de toilette mis à sa disposition. Cet « oubli » de l'enfant ne doit pas engendrer une quelconque agressivité chez l'animateur. Il doit comprendre et discuter avec l'enfant sans le bloquer.

Les problèmes sanitaires et médicaux ne doivent pas être négligés. L'assistant sanitaire assurera la surveillance médicale des enfants. Cependant, les mieux placés pour avoir une action préventive et immédiate au niveau médical sont les animateurs. Soyez vigilant sur la tenue vestimentaire des enfants, qui doit être appropriée aux activités et aux conditions météo (casquette, tee-shirt, chaussures, crème solaire...). Faites que chaque enfant s'alimente et boive suffisamment.

Chaque animateur pourra faire face aux petits bobos de tous les jours, chaque intervention devra être notée sur un carnet fourni avec la trousse de secours (nom de l'animateur, nom de l'enfant, date et heure, nature de l'accident, comment l'avez-vous soigné ?), afin que le suivi médical soit le plus facile, rigoureux. Néanmoins, toute intervention, même minime, devra être signalée à la directrice, ici l'assistante sanitaire. Pour cela, des trousse à pharmacie, contenant le nécessaire aux premiers soins, seront mises à disposition des animateurs dans la salle d'eau hors de la portée des enfants.

Aucun médicament doit être donné, sauf ordonnance signé d'un médecin, la directrice se chargera, elle-même, d'effectuer les soins.

Pour chaque déplacement extérieur du centre, l'animateur doit se munir d'une trousse à pharmacie, d'un gilet jaune, ainsi que des fiches sanitaires relatives aux enfants.

L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.

Prévention et protection de l'enfance

MALTRAITANCE - RAPPEL DE LA LOI

Le signalement de cas de mauvais traitements infligés aux mineurs aux autorités compétentes concernant des mineurs s'impose à tout citoyen. Le fait de ne pas le signaler constitue un délit pénal (article 434-3 du Code pénal). Les autorités compétentes varient, selon qu'il s'agit d'une présomption de maltraitance nécessitant une évaluation de la situation, ou d'une urgence correspondant à une situation de maltraitance grave et manifeste (en cas de présomption de maltraitance, le président du Conseil Général est saisi; en cas de situation grave et urgente, le Procureur de la République est saisi).

Le 119, numéro vert Enfance Maltraîtée, est un service téléphonique gratuit, ouvert 24h/24, anonyme, qui écoute l'appelant, et qui, selon les cas, va simplement donner des conseils par rapport à une situation qui inquiète, ou saisir les autorités compétentes.

Quelques situations...

L'enfant qui présente sur le corps des traces suspectes : hématomes, lésions évoquant une brûlure de cigarette, des coups de ceinture.

Discuter avec l'enfant, l'interroger doucement, sans le forcer à répondre. Souvent il ne dira pas ce qui lui est arrivé ou ne dira pas la vérité.

Faire en sorte qu'il se sente dans un climat serein et sécurisant : ne pas multiplier les intervenants ; éviter que d'autres personnes ne l'interrogent pour essayer « de le faire parler ». Ne pas parler à d'autres personnes de ce que l'on suspecte devant lui, comme s'il n'était pas là !

Signifier à la victime notre inquiétude par rapport à ce que nous constatons sans interpréter quant à l'origine des lésions, même si elles sont très évocatrices, ni l'auteur des lésions. L'informer de ce que nous allons faire.

Informez de toute urgence votre responsable (la directrice) qui se chargera d'engager la procédure adéquate.

Attention ! Lors des entretiens avec les parents, ne jamais les juger, rester objectif, rappeler la loi (« je suis obligé de signaler »). L'enfant, sans traces physiques, qui inquiète par son comportement, ou par l'attitude des parents, peut être également en danger. Dans ces situations, c'est un ensemble de signes qui inquiètent. Ne pas tenir compte d'un seul signe isolé.

AGRESSIONS A CARACTERE SEXUEL

Dès qu'un enfant confie à un adulte des faits de cette nature, dont il affirme avoir été victime, c'est une urgence qui mérite un signalement immédiat au procureur par téléphone.

Quelques précautions

L'animateur à qui l'enfant s'est confié le croit à priori. Il n'a pas à vérifier, ni à faire sa propre enquête. Ce sera le travail des professionnels qui auront été saisis. Il est important qu'il écrive rapidement les dires de l'enfant, pour ne pas risquer de les déformer et d'éviter de poser des questions pour laisser la place à la parole spontanée.

Aucune autre personne ne doit intervenir auprès de l'enfant pour vérifier ses dires.

Les parents ne seront pas prévenus de la démarche, pour qu'ils ne puissent pas élaborer une stratégie de défense avant l'intervention de la police.

Dire à l'enfant qu'on le croit, qu'il a été très courageux de parler, et que vous prévenez les professionnels qui vont s'occuper de lui, même s'il ne veut pas aller au bout de la démarche. Le rassurer, en disant qu'il a eu raison de parler, qu'on n'a pas le droit de lui faire ça, qu'on va s'occuper de lui, que c'est nécessaire pour son avenir...

Alimentation et équilibre nutritionnel

La nutrition est un point incontournable de notre qualité de service. Nos équipes pédagogiques jouent un rôle majeur en contribuant à l'éveil nutritionnel des enfants.

Apprendre à bien manger pour être en bonne santé c'est :

- ↳ Œuvrer pour la santé publique
- ↳ Contribuer à l'apprentissage de la nutrition et au goût
- ↳ Intégrer la notion de « plaisir » et de convivialité.

Un cahier des charges selon les recommandations du GPEMDA n°J3-99 du 6 mai 1999 relatives à la nutrition, ainsi que le guide des bonnes pratiques, implique un engagement sérieux, un respect de l'équilibre alimentaire et des régimes spécifiques (allergies, religions...). La qualité sanitaire des aliments ainsi que leur

traçabilité sont contrôlées.

La composition et le renouvellement des menus sont proposés par l'équipe de restauration à la municipalité, qui les valide. Des animations diverses sont proposées tout au long de l'année (fête du goût, repas thématiques, repas bio...). Les repas sont préparés sur place. Les menus sont affichés dans toutes les écoles, au restaurant scolaire et à l'accueil de loisirs.

Composition des menus

Une entrée → un plat de viande ou poisson ou œuf → un plat de légumes verts et/ou féculents → fromage ou laitage → un dessert → pain

Le goûter est en charge de la directrice qui l'équilibre sur la semaine, affichage sur la porte de l'accueil de loisirs.

L'intégration à la vie collective d'enfants handicapés par une allergie alimentaire peut légitimement nous procurer quelques inquiétudes. La procédure de PAI prévue dans les instructions officielles de l'Éducation Nationale pour l'accueil d'enfants handicapés à l'école est parfaitement transposable à notre accueil. Le médecin traitant établit un protocole qui fixe les conditions impératives à mettre œuvre pour cette démarche.

Un listing des enfants allergiques est affiché dans le restaurant scolaire, ainsi qu'à l'accueil de loisirs.

Sécurité des enfants et du personnel

En cas d'accident grave en dehors de la structure ne jamais prévenir la famille soi-même mais en laisser le soin à la directrice. En priorité, joindre les secours puis immédiatement la directrice. Protocole à suivre :

Appel au secours

Qui appeler : Pompiers (18) / SAMU (15)

Le 112 est un numéro d'appel unique des urgences dans le territoire européen, quel que soit le type d'urgence (médicale, incendie, police). Il répond aux facilités d'accès des numéros d'urgence de France Télécom : prioritaire quand les réseaux sont saturés, gratuit quel que soit le type de connexion (accessible des téléphones portables quand les forfaits ou cartes téléphoniques sont épuisés ; accès libre dans les cabines téléphoniques). Ces services sont interconnectés.

Que dire ?

Se présenter, numéro de téléphone et localisation de l'événement. Nature du problème. Symptômes présentés par la victime.

Premières mesures et gestes effectués. Un dialogue va s'instaurer avec le service d'urgence. L'animateur reste aux côtés de l'enfant pour pouvoir répondre aux questions posées de façon pertinente et envoie éventuellement quelqu'un pour guider les secours à leur arrivée.

Que faire ?

Après un incident ou un accident, il conviendra de gérer les autres enfants, de les éloigner en les rassurant et de continuer à les occuper (par un autre animateur) afin d'éviter les attroupements.

Selon la situation il est important d'éviter de déplacer l'enfant malade ou blessé. Les familles doivent toujours être contactées si les secours ont été appelés, si l'état de l'enfant justifie leur présence, si un retour au domicile est organisé ou si une consultation médicale est nécessaire.

L'animateur témoin de l'accident devra le jour même rédiger un « Rapport d'accident » et le présenter à la directrice.

L'animateur devra signaler systématiquement à la responsable tout problème impliquant la santé de l'enfant.



Annexes

Evaluation du projet pédagogique 2024-2025

Evaluation Projet Pédagogique Mercredis 2024-2025

Objectif Général	Objectif Opérationnel	Indicateurs	Critères	Résultats Obtenus	Moyen	Commentaires
S'autoriser à voyager pour créer des souvenirs communs	Faire découvrir des ressources et programmations culturelles plus ou moins proches	Combien de sorties ont été effectuées durant l'année ?	≤4	3 sorties	Grotte de Volvic, Parc animalier d'Auvergne...	L'objectif est atteint cependant les sorties culturelles proches du centre sont plus rares (fermeture de la salle d'espace, programmation à la médiathèque non compatible le mercredi) et aussi car beaucoup ont déjà été faite...
		Combien de sorties en plein air ont été organisées ?	≤4	4 sorties	Balade colorée, Intervention de SEM en nature...	
		Variétés des programmations	≤6 différentes	6 programmations différentes	Voir programmes des mercredis	
	Privilégier la découverte et l'expérimentation	Fréquence des grands jeux et immersion des enfants	=1/mercredi	Un à chaque mercredi après-midi	Immersion dans une histoire avant chaque début de grand jeu	On constate que plusieurs fois par an, il faudrait adapter 2 grands jeux en fonction des tranches d'âges
		Productions manuelles sont différentes pour un même groupe	≤ aux nombres d'enfants	Egale aux nombres d'enfants par jour	Créativité et interprétation des enfants dans chaque activité manuelle	Les animateurs ont proposé des modèles plus neutres aux enfants ce qui permet ce résultat

Favoriser l'épanouissement de chaque enfant	Développer l'entraide par l'esprit critique	Est-ce que les plus grands ont pu transmettre leurs connaissances aux plus jeunes ?	≤1/mercredi	Oui	Jeux de sociétés, mixité dans les grands jeux	Objectif avec ses limites car les activités du matin sont différentes selon la tranche d'âges
		Est-ce que les groupes formés évoluent de manière autonome durant les GJ ? Combien ?	≤10 enfants par cycle	Oui ≤12 enfants	Les équipes formées sont sans animateur, un enfant du groupe des grands permet la cohésion	Très bon fonctionnement, les enfants apprécient d'être autonome
	Valoriser chaque enfant à chaque moment de la journée	Combien d'enfants ont participé à l'installation de la salle de sieste ? Au rangement du matériel après l'activité ?	≤2 enfants par mercredi	Oui, au minimum 2 enfants à chaque fois	Nombreux livres à disposition Déplacement régulier à la médiathèque Salle matériel accessible	Seul bémol, l'installation de la sieste qui se fait la veille pour une meilleure organisation Les enfants apprécient de lire, c'est pourquoi nous avons l'intention de développer ce projet l'année prochaine
		Combien d'enfants ont lu une histoire empruntée à la médiathèque aux plus jeunes ?				
		Combien d'activités faites ont été proposées par les enfants ?	≤15 enfants par mercredi	0	/	N'a pas pu être mis en place

Tableau d'évaluations des objectifs 2025-2026

Objectif opérationnel	Indicateurs	Critères	Résultat obtenu	Commentaire
Privilégier les techniques individuelles au profit du groupe	Echange entre les plus jeunes et plus grands	Nombre d'échanges ≤ 15		
	Répertorier les passions de chaque enfant	Tableau récapitulatif		
	Créativité et interprétation des enfants dans chaque activité manuelle	Production différente à chaque fois		
Faire découvrir à l'enfant son environnement	Variétés des programmations	Nombre de sorties ≥ 10		
	Mise en place de grands jeux thématiques	Oui/Non		
Elargir le cadre de référence de l'enfance dans le domaine de la lecture	Aménagement des espaces	Au moins 2 espaces distincts		
	Sorties en rapport avec les mots	Au moins 10/an		
	Ateliers spécifiques	Au moins 8/an		
Privilégier le bien-être de chaque enfant	Participation au « Tour des émotions »	Au moins 10 enfants à chaque tour		
	Atelier de relaxation	Au moins 10/an		
	Prise en compte de la parole individuelle	Au moins 30 enfants participants		
Travailler sur le développement durable	Ateliers autour du tri sélectif et recyclage	Au minimum 8		
	Gestion du poulailler par les enfants	Oui/Non Lesquelles ?		
	Action dans le domaine de l'énergie	Oui/Non		
Développer les compétences relationnelles de chaque et chacun	Mise en place de questionnaires	Oui/Non		
	Débats entre tous	Au moins 1/période		
	Boîte à idées	Oui/Non		
Collaborer avec les partenaires du territoire	Echange avec les associations	Au moins 6 échanges		
	Atelier avec un commerçant	Au moins 1		
	Echange avec les intervenants	Au moins 6		

RESULTATS D'ENQUÊTE FAMILLES (en ligne et oralement)

Nombres de familles (issus des mercredis uniquement) qui ont répondu : **29**

39 enfants concernés en tout

- Les activités proposées répondent-elles au besoin de votre enfant ?

OUI = 29

NON = 0

Extraits commentaires : « Ils adorent leurs activités » / « contents et fiers » / « les programmes sont très diversifiés et tiennent leurs promesses » / « Jeux de sociétés régulièrement renouvelés très heureux » / « 10 sur 10 partout » / « Elle est contente, envie de revenir »

- La fréquence des sorties vous semble suffisante ?

OUI = 29

NON = 0

Extraits commentaires : « Elles ne viennent que le matin car je ne travaille pas l'après-midi et cela m'évite de payer la journée » / « régulières et suffisantes » / « nous savons que c'est onéreux donc je trouve cela suffisant » / « toujours très satisfait » / « Suffisant, il manque peut-être des subventions » / « Plus serait toujours mieux »

- Est-ce que la conception/proposition du temps calme convient-elle à votre enfant ?

OUI = 29

NON = 0

Extraits commentaires : « Sieste ok, il en a besoin et pour les grands, c'est bien aussi » / « parfait » / « Il ne s'en est jamais plaint » / « C'est parfait » / « Aide à l'apaiser »

- Souhaitez-vous accompagner les enfants durant les sorties ?

OUI = 28

NON = 1

Extraits commentaires : « Si je pouvais, je pourrais » / « Je travaille » / « Non sauf si vous voulez que j'en étrie un » / « Impossible, inscription pour travail » / « J'estime qu'il est bien aussi avec d'autres personnes »

- Est-ce que vous aimeriez partager un moment avec l'équipe et les enfants lors d'événements spécifiques ? Lesquels par exemple ?

OUI = 29

NON = 0

Extraits commentaires : « C'est bien les événements de la période estivales » / « comme pour l'été par exemple » / « activités ouvertes aux parents en fin d'année sont suffisantes et agréables » / « Centre que mon fils apprécie plus que les autres, l'équipe est dynamique et la directrice réactive aux questions ou problématiques, vous êtes ouvertes au dialogue » / « les temps proposez en fin d'années sont très bien » / « Pot de l'amitié, fête durant les vacances »

Exemple programme d'activités

UFCV **Accueil de loisirs de Peschadoires** **ENTRE DORE & ALLIER**
Communauté de communes

Programme des Mercredis Mai-Juin-Juillet
pour les 3-11 ans

Les Iles des Animaux Fantastiques

Mercredi 7 mai
Ile des Hybrides
Matin
Mi-Homme/Mi-...
Tâche d'hybrides
Mon cahier d'hybrides
Après-midi
Grand Jeu
"A toi de créer!"

Mercredi 14 mai
Ile des Dragons
Matin
Mon gentil dragon
Nid et œufs de dragon
Dragon enchanté
Après-midi
Grand Jeu
"Le Monde Merveilleux"

Mercredi 21 mai
Ile des Mamans
Matin
Surprise pour Maman
Après-midi
Intervention de l'association
Battle of Color pour un grand jeu "A l'Abordage" de 13h45 à 16h30

Mercredi 28 mai
Ile des Fées
Matin
Ma Fée clochette
Ma Fée nature
Ma Fée pailletée
Après-midi
Grand Jeu
"La Vallée des Fées"

Groupe Petits (PS-MS-GS) Groupe Moyens (CP-CE1) Groupe Grands (CE2-CM)

UFCV **ENTRE DORE & ALLIER**
Communauté de communes

Mercredi 4 juin
Ile des Sirènes
Matin
Sirène suspendue
Sirène en origami
Tableau sirène
Après-midi
Grand Jeu
"Choisis ton île"

Mercredi 11 juin
Ile des Papas
Matin
Surprise pour Papa
Après-midi
Grand Jeu
"Mon Patronus"

Mercredi 18 juin
SORTIE
Au Parc Animalier d'Auvergne
Départ : 8h30 / Retour : 17h30
Prévoir Baskets, casquette
et sac à dos avec gourde

Mercredi 25 juin
Ile des Licornes
Matin
Au galop petite licorne!
Ma licorne cocotte
Licorne articulée
Après-midi
Grand Jeu
"La Balade Mystérieuse"

Mercredi 2 juillet
Retour sur les îles
Matin
Ateliers Cuisines différents selon les groupes pour
préparer la p'tite fête
Après-midi
L'accueil de loisirs vous convie à partager
un moment de jeu avec votre enfant autour
d'une chasse aux animaux fantastiques
suivi d'un pot de l'amitié
A partir de 16h00

CONTACT
Accueil de loisirs
2 rue des Enfants
63920 PESCHADOIRES
0473518621 ou 0625145331
virginie.dosgheas@ufcv.fr
Notre site :

HORAIRES
Accueil des enfants :
Matin: 7h15-9h00
Après-midi avec repas : 11h30-12h00
Après-midi sans repas : 13h15-14h15
Départ des enfants :
Matin sans repas : 11h30-12h15
Matin avec repas : 13h15-14h15
Soir : 17h00-18h30

Groupe Petits (PS-MS-GS) Groupe Moyens (CP-CE1) Groupe Grands (CE2-CM)

Exemple fiche bilan

FEUILLE DE BILAN JOURNALIER

APRES-MIDI



Prénoms des animateurs: TOUS

Date :

Groupe :   

Bilan du grand jeu

- Enfants:

- Anims :

*J'ai joué avec
d'animateurs, elle était
comment ?*



1 = très bof / 10 = très bien

FEUILLE DE BILAN JOURNALIER

MATIN



Prénoms des animateurs:

Date :

Groupe (entourer le votre) :   

Bilan de l'activité

- Enfants:

- Anims :

Difficultés rencontrées / Solutions trouvées

Remarques et suggestions